#### COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

\_\_\_\_\_

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

-----

Séance du 21 décembre 2007 (convocation du 10 décembre 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### **ETAIENT PRESENTS:**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel. M. LABISTE Bernard. M. LAMAISON Serge. M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, DEDIEU Carole, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:**

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain M. MAMERE Noël à M. DANE Michel M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

## DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 21 décembre 2007

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction Accueil des Entreprises

N° 2007/1000

# Réseau Haut Débit - Charte avec les opérateurs - Adoption - Signature - Autorisation.

Monsieur GELLE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Inolia, dans le cadre du contrat de délégation de service public signé le 9 mars 2006, a été chargée d'assurer la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'une infrastructure de télécommunications à très haut débit sur le territoire communautaire.

Le réseau étant en voie d'achèvement, il convient d'en favoriser la commercialisation et d'en développer les usages.

Par ailleurs, il a été souhaité que les clients finaux puissent bénéficier des économies réalisées grâce aux services commercialisés par Inolia.

A cet effet, une démarche qualité, menée en concertation avec le Délégataire et certains opérateurs, a permis d'élaborer une charte intitulée « le très haut débit pour nos entreprises ».

Ce document est annexé à la présente délibération.

Les engagements du Délégataire sont définis à l'article 2 et visent à donner satisfaction aux opérateurs qui l'ont sollicité en produisant un devis dans les meilleurs délais et en donnant toutes informations sur la zone d'influence du réseau Inolia.

Les entreprises situées à moins de 100 mètres du réseau devront être raccordées dans un délai de 2 mois, à compter de la réception du bon de commande de l'opérateur.

De son côté, l'opérateur, client du réseau fibre, s'engage à offrir aux entreprises de l'agglomération des services fibre au meilleur prix, et dans des délais compatibles avec leurs attentes. Ces dispositions figurent à l'article 3 de la charte.

Enfin la charte doit permettre, comme le prévoit l'article 4, à la Communauté Urbaine, compétente en matière économique, de mettre en place des partenariats pour sensibiliser les entreprises de l'agglomération aux usages du très haut débit.

Dans ces conditions, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- ADOPTER le texte de la charte figurant en annexe
- **AUTORISER** M. le Président à signer ce document avec le Délégataire et avec chaque opérateur, client du réseau fibre Inolia, qui adhérera à ces objectifs

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité. Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

> Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 JANVIER 2008

**PUBLIÉ LE : 18 JANVIER 2008** 

M. THIERRY GELLE